

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>17<sup>ème</sup></b>
Nom de site	PTE DE ST OUEN_BIS	Numéro	756597
Adresse du site	<b>13, rue Camille Blaisot</b>	Hauteur	R+10 (32 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>25/01/2021</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>25/01/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>25/03/2021</b>

Historique et contexte	<b>Mise en service des antennes inactives précédemment installées Version précédente validée à la CCTM du 22/01/2021</b>
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 2,10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>2G/3G/4G : 0° &lt;5V/m - 120° &lt;4V/m - 240° &lt;2V/m 5G : 0° &lt;1V/m - 120° &lt;1V/m - 240° &lt;1V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>33 m azimut 0° ; 33,70 m azimut 120° ; 35,05 m azimut 240°</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°/120°/240° (800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

<b>Date :</b>	<b>Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :</b>
---------------	---

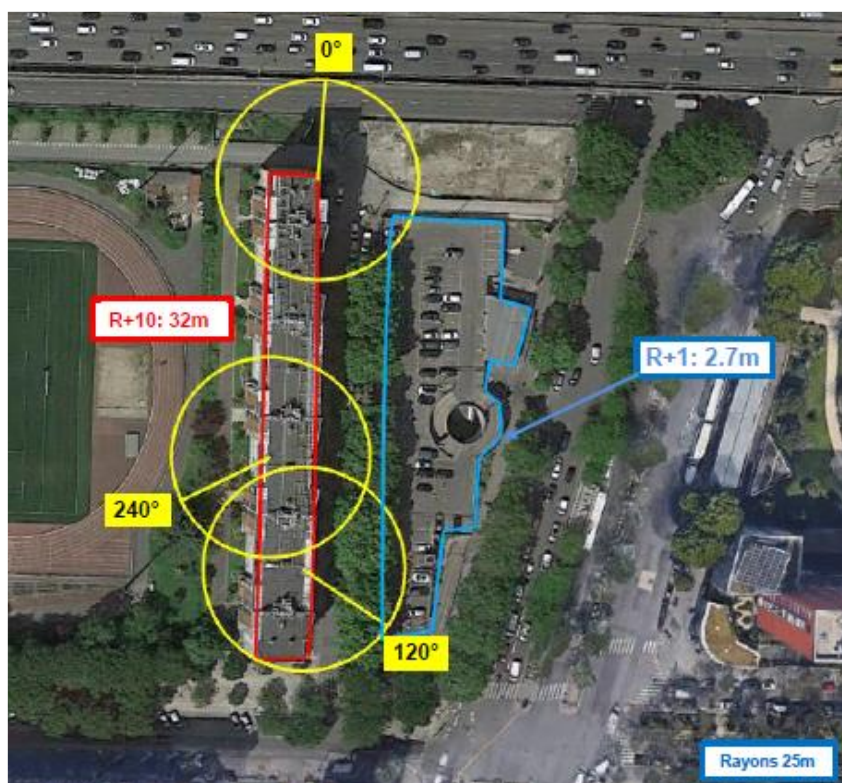
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	31.5 m	28.5 m	4.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 37.5 m .



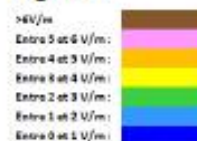
### Légende



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



### Légende



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5 m.



**Légende**



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	37.5 m	25.5 m	31.5 m

**Vue des Antennes Avant/Après**



AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 120°



Azimut 240°

